



AVIS PUBLIC DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES D'ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire d'adoption du budget 2025 le 2 décembre 2024 à 20h45 et une séance extraordinaire d'adoption du programme triennal d'immobilisation le 2 décembre 2024 à 21h au 25, rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham.

Lors de ces séances, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 14 novembre 2024.

Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-trésorière